



**DIRECTION EAU ET ENVIRONNEMENT**

**Service Eau - SATEP - SATESE**

Service d'Appui Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration

**Rapport de synthèse d'assainissement  
Année 2018**

**Station d'épuration de CORNEILLA DE CONFLENT/ VERNET  
LES BAINS (060966057001)**

# SOMMAIRE

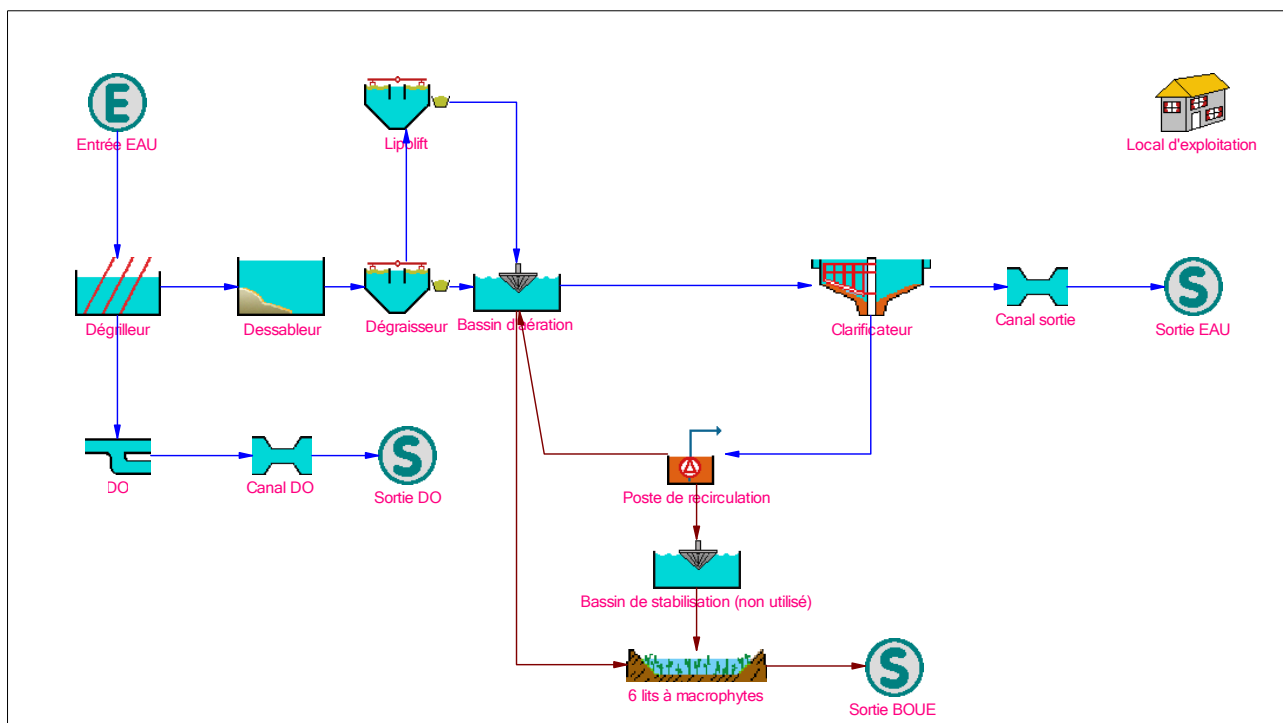
<i>1. Caractéristiques générales de la station d'épuration.....</i>	<i>3</i>
<i>2. Synoptique de la station d'épuration.....</i>	<i>3</i>
<i>3. Obligations réglementaires à respecter.....</i>	<i>3</i>
<i>4. Synthèse du fonctionnement du système épuratoire.....</i>	<i>5</i>
<i>5. Charges hydrauliques reçues par la station d'épuration.....</i>	<i>8</i>
<i>6. Charges organiques station.....</i>	<i>10</i>
<i>7. Évolution des charges à traiter depuis 2014.....</i>	<i>11</i>
<i>8. Boues produites (quantité de boues extraite de la file eau) (A6).....</i>	<i>12</i>
<i>9. Boues évacuées (quantité de boues sèches évacuées).....</i>	<i>13</i>
<i>10. Sous-produits de l'épuration évacuée en 2018 (VLC).....</i>	<i>13</i>
<i>11. Consommation électrique de la station d'épuration depuis 2014.....</i>	<i>14</i>
<i>12. Visites et tests réalisés par le SATESE au cours de l'année 2018.....</i>	<i>14</i>

# 1. Caractéristiques générales de la station d'épuration

Maître d'ouvrage : SIVOM DE LA VALLEE DU CADY  
Exploitant : SAUR FRANCE  
Constructeur : CISE  
Milieu récepteur : Rivière de Cady  
Technicien référent SATESE : Monsieur Simon GUIU

Commune d'implantation : Corneilla-de-Conflent  
Date de la mise en service : 01/01/1977  
Capacité nominale : 8100 EH (486 kg DBO<sub>5</sub>/j)  
Débit nominal (temps sec) : 1350 m<sup>3</sup>/j  
Type de traitement : Boues activées

# 2. Synoptique de la station d'épuration



### 3. Obligations réglementaires à respecter

- **Points de mesure du dispositif d'autosurveillance :**

Point de mesure	Mesure de débit	Prélèvement
Entrée	/	Positionnement : aval dégrilleur Asservissement : débit de sortie
Sortie	Seuil triangulaire Sonde US	Positionnement : canal de sortie Asservissement : débit de sortie
Boues	Débitmètre électromagnétique	Positionnement : refoulement de la pompe d'extraction Asservissement : manuel
By pass	Déversoir rectangulaire Sonde US	/

#### 1) Mesures à réaliser lors des bilans 24h

Paramètre	Concentration max	Concentration rédhibitoire	Rendement min	Nombre de bilans d'auto-surveillance	Tolérance max
MES	35,00	85,00	90,00	12 par an	
DCO	125,00	250,00	75,00	12 par an	
DBO5	25,00	50,00	70,00	12 par an	
NK*	15,00			4 par an	

(\* les paramètres azote et phosphore sont évaluées en moyenne annuelle.

Il est également demandé de consigner :

- les quantités de boues produites et évacuées (exprimées en tonnes ou kilogrammes de matières sèches),
- la quantité annuelle des sous-produits d'assainissement évacués du réseau d'assainissement et de la station d'épuration,
- un bilan des apports extérieurs intégrés à la filière de traitement (matières de vidange, etc.),
- sur le déversoir d'orage, la consignation des dates de déversement et l'estimation des volumes déversés.

#### 2) Réalisation des prestations

Audit(s) d'autosurveillance réalisé(s) par	Le SATESE (13/07/2018)
Bilan(s) d'autosurveillance réalisé(s) par	L'exploitant

Le dispositif d'autosurveillance de la station d'épuration de Corneilla/Vernet a été déclaré valide lors de l'audit réalisé en 2018 par le SATESE.

Les 12 bilans d'autosurveillance réglementaires prévus ont tous été réalisés par l'exploitant au cours de l'année 2018.

## 4. Synthèse du fonctionnement du système épuratoire

Les résultats d'autosurveillance sont donnés à titre indicatif et basés sur les critères de conformité de 2018. La conformité pour l'année 2018 vous sera communiquée ultérieurement par les services de l'Etat compétents.

		A	B	C
<b>Fonctionnement du réseau de collecte</b>	Cartographie du réseau et inventaire patrimonial	Réalisée et mise à jour annuelle	Réalisée	Non réalisée ou partiellement
	Impacts des eaux claires de temps sec	Absence et/ou présence non gênante	Perturbations ponctuelles	Perturbations régulières
	Impacts des eaux claires de temps de pluie	Absence et/ou présence non gênante	Perturbations ponctuelles	Perturbations régulières
	Impacts des rejets non domestiques	Absence et/ou présence non gênante	Perturbations ponctuelles	Perturbations régulières
<b>Fonctionnement de la station</b>	Déversements au cours d'eau liés à des dysfonctionnements, déficits capacitaires et/ou défaut d'entretien	Aucun	Occasionnels	Réguliers
	Qualité du rejet vis à vis de la filière en place	Bonne qualité	Qualité plus ou moins bonne	Mauvaise qualité
	Vétusté des équipements électromécaniques et / ou des ouvrages de traitement	Non vétuste ou vétuste sans impact	Impact modéré sur le fonctionnement	Impact important sur le fonctionnement
	Gestion des boues : équipement suffisant et adapté ?	Oui	Moyennement	Non
	Quantité de boues produites	Correcte	Acceptable	Insuffisante
<b>Exploitation de la station</b>	Suivi de la station (tests terrain, cahier d'exploitation, réactivité des agents, etc.)	Régulier	Assez régulier	Irrégulier
	Entretien courant (dégrillage, évacuation des sous-produits, nettoyage goulottes, entretien des abords, etc.)	Régulier	Assez régulier	Irrégulier
<b>Résultats d'autosurveillance</b>	Réalisation de l'autosurveillance (bilans, audit, etc.)	Complètement	Partiellement	Absence 0 : non obligatoire
	Résultats des bilans d'autosurveillance	Conforme à l'arrêté préfectorale		Non conforme 0 : non obligatoire
	Destination des boues	Réglementaire		Non réglementaire
<b>Appréciation globale du fonctionnement</b>	Le schéma directeur d'assainissement montre la nécessité d'intervenir sur le réseau d'assainissement et propose différents scénarios concernant le devenir de la station d'épuration. Une étude de faisabilité va être réalisée en 2019 afin d'affiner les scénarios. Les ouvrages sont vétustes et l'exploitation est difficile. En 2018, l'effluent de sortie respectait les normes de rejet lors de 11 bilans sur 12.			

## Fonctionnement du réseau de collecte et déversements au milieu naturel : *Moyen*

Le volume transitant par le réseau d'assainissement est soumis à de très fortes variations. Elles s'expliquent par les activités présentes sur les villages à certaines périodes (thermes, géothermie, collège hôtelier...) et par les eaux parasites pluviales.

Un schéma directeur a été réalisé en 2018. Ce dernier confirme que le réseau est très sensible aux eaux claires parasites. Au total des travaux sont nécessaires sur 1530 ml de réseau.

Ils devraient être engagés par priorité et en plusieurs tranches.

Il conviendrait également de rencontrer les établissements thermaux, le collège hôtelier... qui se déversent à l'heure actuelle sans convention dans le réseau d'assainissement car ils génèrent eux aussi des eaux claires. Une étude de faisabilité sera réalisée en 2019 afin d'affiner les scénarios concernant le devenir de la station.

## Fonctionnement de la station d'épuration

Filière Eau : *Moyen à Insuffisant*

La station a reçu en moyenne 776 m<sup>3</sup>/j en 2018 soit 57 % de sa capacité nominale hydraulique.

Lors des visites du SATESE, l'effluent rejeté était clair et de bonne qualité mais le fonctionnement de la station est aléatoire.

A cause d'un bouchage de la canalisation causé par l'amoncellement de filasses entre le bassin d'aération et le clarificateur, les ouvrages se sont mis en charge (dégrilleur, dégraisseur et bassin d'aération) le 19/10/18.

L'effluent brut provenant du dégraisseur (qui ne fonctionne que partiellement et fuit au niveau du génie civil) a débordé jusqu'à parvenir en entrée de station.

L'exploitant a dû passer la station de 10h30 à 17h ce jour-là. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration à la Police de l'Eau.

Malgré quelques améliorations le traitement primaire reste défaillant : absence de piège à cailloux, dégrilleur peu efficace, raclage inefficace du dégraisseur avec aération à l'arrêt.

Les paramètres de fonctionnement du bassin d'aération et du clarificateur ne respectent pas toujours toutes les préconisations usuelles (taux de boues >5g et transparence <60 cm).

### **Les conditions d'exploitation ne sont toujours pas optimales pour aboutir à une gestion sereine de l'ouvrage de traitement.**

Beaucoup de filasses transitent dans les ouvrages et causent des dysfonctionnements.

**Comme préconisé lors de la dernière visite, il faudrait effectuer un sondage des bassins pour prévoir dans l'urgence de retirer et donc de se débarrasser des filasses qui se sont accumulées au fil des ans.**

Dans le SDA de 2018, 3 scénarios ont été envisagés pour le devenir de la station actuelle.

L'étude de faisabilité permettra d'affiner et faire le meilleur choix tant sur le plan technique qu'économique.

Filière boues : *Moyen*

L'exploitant procède régulièrement au remplissage des lits de séchage mais ces derniers sont pleins.

Le curage des lits 3, 4 et 6 sont prévus pour 2019 (épandage avant l'été).

Les lits 1, 2 et 5 seront aussi curés en 2020.

Le système d'extraction est régulièrement bouché (filasses nombreuses). La pompe d'extraction n'est pas assez puissante et la station marche toujours avec la pompe provisoire installée depuis longtemps suite à un incident. Face à ces difficultés « quotidiennes », l'adaptation de l'exploitant est efficace.

## Résultats d'autosurveillance

Filière Eau : **Moyen**

La station a reçu en moyenne 776 m<sup>3</sup>/j en 2018 soit 57 % de sa capacité nominale hydraulique. La charge organique reçue correspond à 22 % de sa capacité nominale organique.

Le rejet respecte les obligations réglementaires sur 10 mois de l'année 2018.

**Attention : le bilan réalisé au mois d'août ne respecte pas les obligations réglementaires pour le paramètre MES en rendement comme en concentration.**

**Lors des bilans de mai, d'août, de septembre et d'octobre, le rejet ne respecte pas la norme pour le paramètre MES au niveau du rendement.**

**En septembre, le rejet ne respecte pas la norme pour le paramètre DCO au niveau du rendement.**

**Deux bilans ont été réalisés en juillet car le bilan de juin n'a pas eu lieu. Il est important de justifier les dépassements de concentration comme les changements du programme d'autosurveillance.**

Il est à noter la forte dégradation du canal de mesure en sortie station. Il faudra prévoir sa réhabilitation.

Filière boues : **Bon**

En 2018, la production annuelle de boues produites sur la station d'épuration est supérieure à la valeur théorique attendue.

Il n'y a pas eu d'évacuation des boues d'épuration en 2018.

Le débitmètre boues a été changé et validé lors de l'audit 2018. Néanmoins la production réelle de boues semble surestimée.

## Perspectives 2019

**Curer les lits à macrophytes,**

- **prévoir l'enlèvement des filasses du bassin d'aération et du clarificateur (Intervention possible de plongeurs spécialisés),**
- **réaliser les travaux prioritaires sur les réseaux d'assainissement des communes raccordées préconisés dans le schéma directeur d'assainissement**
- **lancer une étude de faisabilité pour choisir le meilleur scénario pour le devenir des effluents des communes raccordées,**
- **organiser une réunion avec les différents établissements raccordés pour faire un point.**

## Réunion

Une réunion est à prévoir début 2019 pour refaire le point sur tous les éléments nouveaux en possession du SIVM.

## Subvention en cours

Opération	Situation
Etude et mise à jour du schéma directeur du système d'assainissement collectif	Réalisé
Travaux urgents de reprise du réseau d'assainissement collectif Avenue Saint Saturnin	Réalisé
Renouvellement de réseaux d'assainissement collectifs vétustes, rue Vielle Fontaine à Vernet les Bains	Réalisé
Renouvellement de réseaux d'assainissement collectifs vétustes, Boulevard Clémenceau à Vernet les Bains	2018 B

## 5. Charges hydrauliques reçues par la station d'épuration

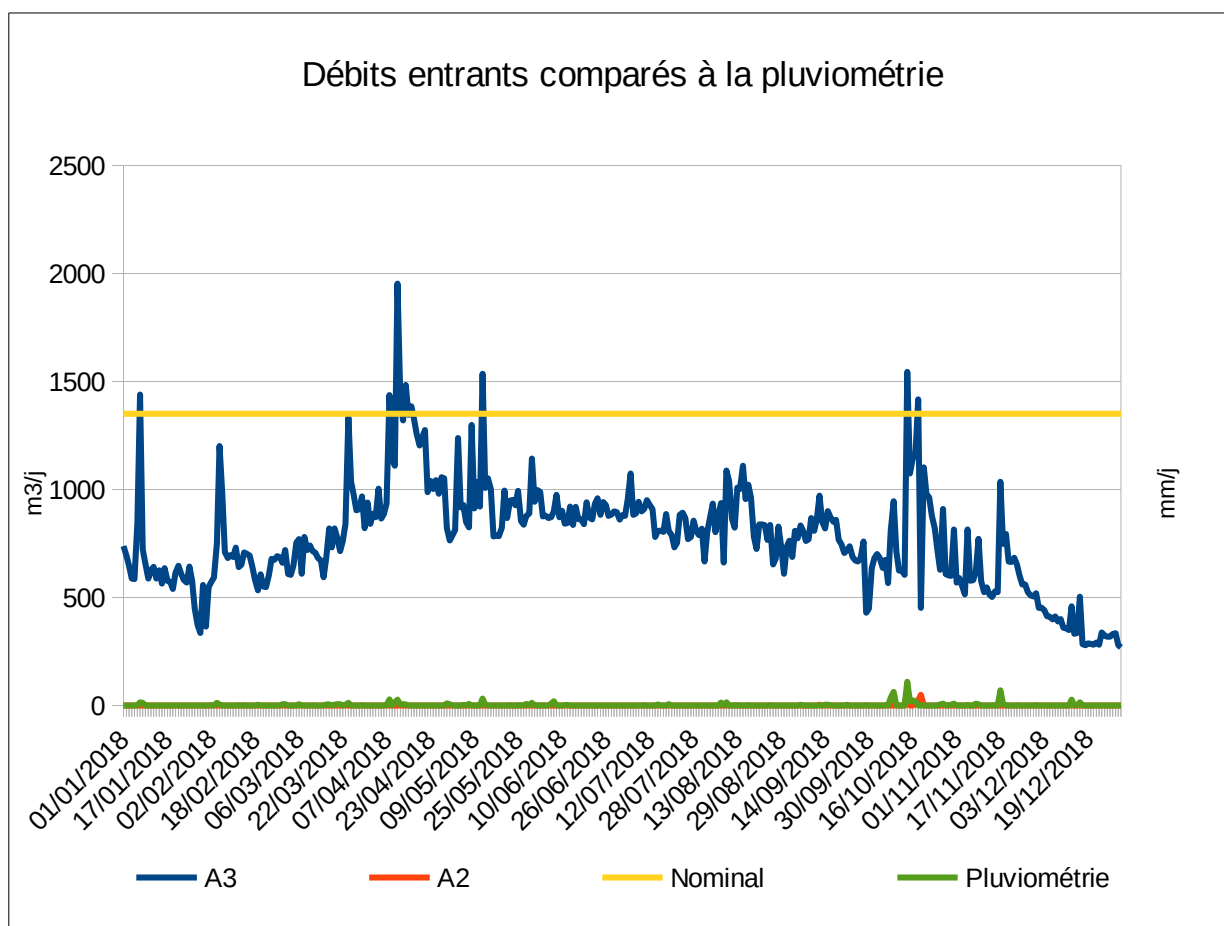
### 5.1 Synthèse de l'année 2018:

Mois	Débit déversoir A2 (m <sup>3</sup> /j)	Débit entrée A3 (m <sup>3</sup> /j)	Débit sortie A4 (m <sup>3</sup> /j)	Débit bypass A5 (m <sup>3</sup> /j)	Pluviométrie (mm)
Janvier	0	619	619	0	27
Février	0	679	679	0	31,3
Mars	0	786	786	0	54,6
Avril	0	1131	1131	0	100
Mai	0	952	952	0	68,6
Juin	0	897	897	0	34,3
Juillet	0	858	858	0	10,5
Août	0	848	848	0	33,3
Septembre	4	763	763	0	17,3
Octobre	38	817	817	0	298
Novembre	0	611	611	0	96,3
Décembre	0	354	354	0	41,3

	Déversoir (A2)	Entrée (A3)	Sortie (A4)	By-Pass (A5)
Débit moyen (m <sup>3</sup> /j)	31,2	776	776	0
Débit minimum (m <sup>3</sup> /j)	4	269	269	0
Débit maximum (m <sup>3</sup> /j)	74	1953	1953	0
Pourcentage du nominal	-	57,5	-	-
Nbre de dépassement de la capacité nominale	-	9	-	-
Écart type avec l'entrée (m <sup>3</sup> /j)	-	-	0	-
Nombre de déversement	5	-	-	-
Nombre de déversement non-justifiés	3	-	-	-

**Observations :** il est nécessaire de justifier les déversements sur le portail de dépôt des données d'autosurveillance, en apposant un commentaire concis.





**Observations :** la charge hydraulique moyenne reçue par l’ouvrage de traitement est de 776 m<sup>3</sup>/j soit un taux de remplissage moyen de 57% ce qui correspond à l’utilisation de 387 l/j/habitant (ratio usuel : entre 80 et 150l/j/EH).

Ce ratio important est lié notamment à la prise en charge des eaux géothermales. Durant la période de fermeture des thermes, le ratio diminue à 160 l/j/hab. Ce taux, plus normal, est néanmoins trop important, en lien de la vétusté des réseaux d’assainissement (intrusions d’eaux parasites).

## 5.2 Évolutions des charges hydrauliques

Mois	Déversoir en tête A2 (m <sup>3</sup> )	Entrée Station A3 (m <sup>3</sup> )	Nbre de déversements non justifiés
Total 2014	3115	293 030	17
Total 2015	995	237 406	10
Total 2016	505	323 288	2
Total 2017	960	281 760	14
Total 2018	156	283 282	3

**Observations :** il est nécessaire de justifier les déversements sur le portail de dépôt des données d’autosurveillance, en apposant un commentaire concis.

## 6. Charges organiques station

Synthèse mensuelle ASR, B24h et contrôles inopinés (avec prise en compte du point A2) :

Mois	Débit	hydraulique	MES			DCO			DBO <sub>5</sub>			Charge organique	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
			E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt		E	S	Rdt	E	S	Rdt	E	S	Rdt	
	m <sup>3</sup> /j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	mm
Janvier	619	45,9	167	11	95,8	261	30	92,6	141	6	97,3	29,1										27
Février	679	50,3	178	14	94,6	285	41	90,1	117	6	96,5	24,0										31,3
Mars	786	58,2	191	12	95,6	368	42	91,9	106	6	96	21,8	36,0	2,80	94,5	36,2	4,30	91,6	4,10	3,90	32,8	54,6
Avril	1131	83,8	180	10	94,1	412	47	87,9	190	7	96,1	39,1										100
Mai	952	70,5	261	20	88,2	427	64	77,0	169	15	86,4	34,7										68,6
Juin	897	66,5																				34,3
Juillet	858	63,5	168	17	91,4	321	58,5	84,4	129	7,50	95,1	26,5	36,9	13,2	66,8	36,9	13,2	66,8	3,83	4,64		10,5
Août	848	62,8	354	53	87,7	591	80	88,9	82,3	3	97	16,9										33,3
Septembre	763	56,5	166	20,6	87,9	190	58,6	70,0	44,9	14,1	69,3	9,24	30,8	6,07	80,8	31,5	7,50	76,8	3,22	3,50		17,3
Octobre	822	60,9	13,3	10,7	44,3	43,3	22,9	61,9	15,2	5,59	71,0	3,12	1,68	1,88		1,69	1,89		0,174	0,197		298
Novembre	611	45,2	98,5	13	92,8	173	43	86,4	71,1	4	96,9	14,6										96,3
Décembre	354	26,2	32,5	6,40	93,1	97,0	30	89,2	48,9	3	97,9	10,1	16,9	1,59	96,7	17,0	19,8	59,4	1,75	3,80	24	41,3
Moyenne	777	57,5	127	15,5	89,9	229	41,7	84,6	81,5	6,69	92,6	16,8	15,9	3,90	78,5	16,1	6,55	71,7	1,70	2,08	7,98	2,23
Minimum	269	19,9	0,420	0,357	64,4	1,31	1,11	70,0	0,546	0,465	69,3	0,112	0,247	0,210	66,8	0,249	0,212	59,4	0,024 6	0,020 9	24	0
Maximum	1953	145	354	53	95,8	591	80	92,6	190	15	97,9	39,1	36,9	13,2	96,7	36,9	19,8	91,6	4,10	4,64	32,8	110
Norme				35	90		125	75		25	70			15								

### Quantité de pollution reçue :

La charge organique moyenne reçue par l'ouvrage de traitement est de 81.5 kg/j, soit un taux de remplissage moyen de 22 %, ce qui correspond à la pollution de 1785 équivalents habitants.

Ces chiffres sont cohérents au vu de la population permanente du village (1860 habitants, INSEE 2017).

Le jour des bilans, les charges hydrauliques et organiques de la station ne sont jamais dépassées.

### Résultats des bilans 24h :

12 mesures ont été réalisées pour les paramètres carbonés (12 demandées).

4 mesures ont été réalisées pour les paramètres azotés et phosphorés (4 demandées).

Tous les bilans épuratoires ont été réalisés mais le calendrier de réalisation de l'autosurveillance n'a pas été respecté. Deux bilans ont été réalisés en juillet car aucun n'a été réalisé en juin. **Il est important de justifier les dépassements de concentration comme les changements du programme d'autosurveillance.**

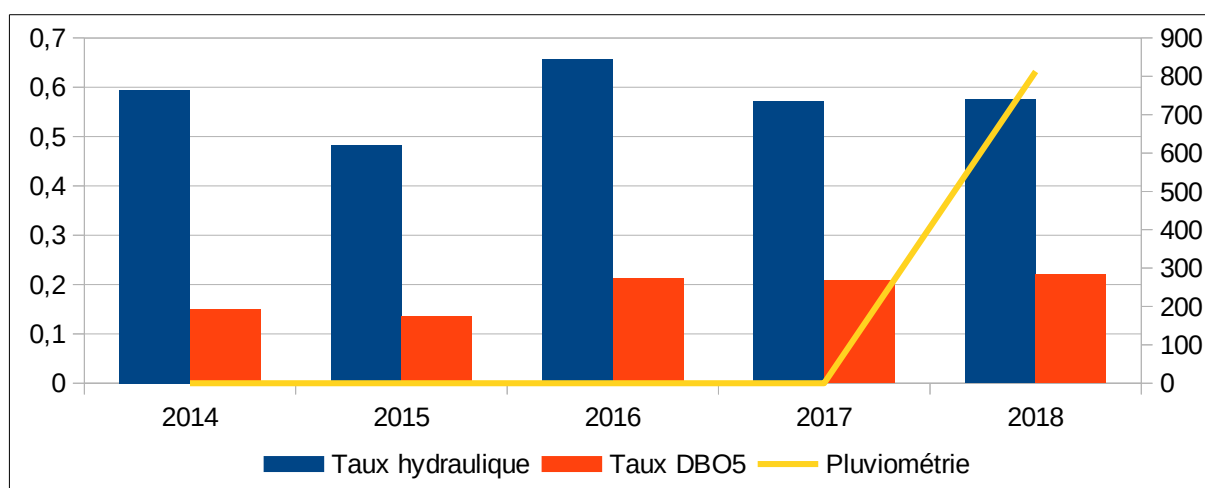
**Le bilan réalisé au mois d'août ne respecte pas les obligations réglementaires pour le paramètre MES en rendement comme en concentration.**

**Lors des bilans de mai, d'août, de septembre et d'octobre le rejet ne respecte pas la norme pour le paramètre MES au niveau du rendement.**

**En septembre le rejet ne respecte pas la norme pour le paramètre DCO au niveau du rendement.**

## 7. Évolution des charges à traiter depuis 2014

		2014	2015	2016	2017	2018
Charge hydraulique (m <sup>3</sup> /j)	moy	803	650	886	772	776
	min	20	209	105	189	269
	max	2918	2101	2356	1822	1953
Charge organique (kg DBO <sub>5</sub> /j)	moy	72,6	65,7	103	101	107
	min	39,1	45,4	22,7	44,9	44,7
	max	162	135	241	186	190
Moyenne par rapport aux capacités nominales	% hydr.	59,5	48,2	65,6	57,2	57,5
	EH	5352	4336	5905	5146	5174
	% orga.	14,9	13,5	21,2	20,8	22,0
	EH	1210	1094	1720	1683	1785



Evolution des taux de charges entrantes

Année	Centile95 m <sup>3</sup> /j	Débit de référence m <sup>3</sup> /j	Capacité nominale de l'ouvrage m <sup>3</sup> /j
2014	1188	1709,8	1350
2015	1062,4		
2016	2096,4		
2017	1405,6		
2018	1202,6		

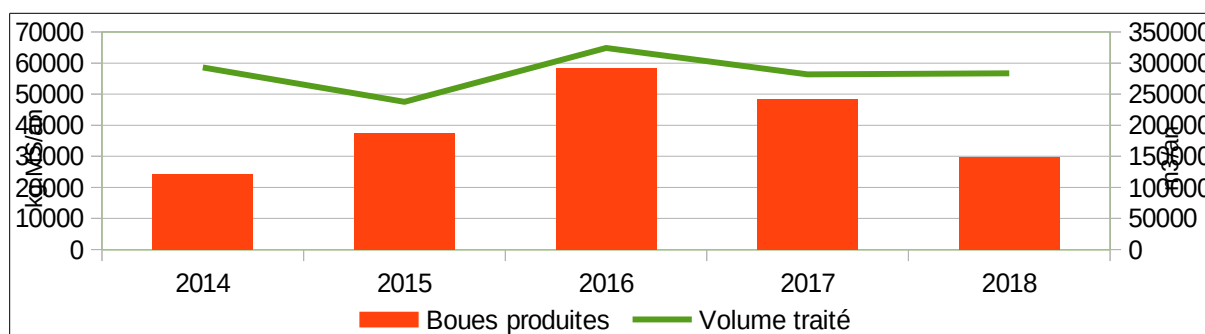
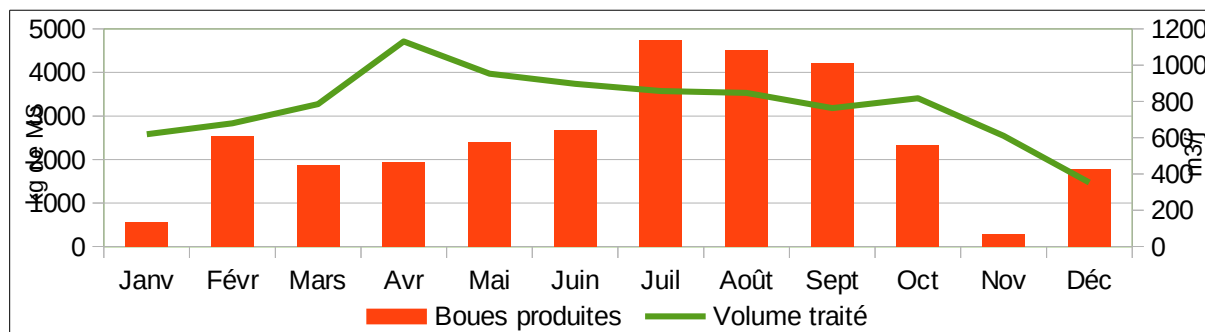
**Observation :** la station d'épuration a reçu 57.5% de sa capacité nominale hydraulique, et son taux de remplissage en charge organique a été de 22%. Les taux de charge hydraulique et organique n'ont pas évolué depuis 2016.

Par contre, le taux de charge organique augmente depuis 2014, du fait de l'augmentation de la population du village (charge à traiter complémentaire).

## 8. Boues produites (quantité de boues extraite de la file eau) (A6)

- Quantité mensuelle de boues extraites chaque mois en 2018 :

Mois	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Quantité de boues (kg MS)	572	2532	1867	1946	2405	2675	4752	4509	4219	2329	281	1778



- Evolution de la production annuelle depuis 2014 :

**Observations :** pour cette station, il est conseillé de réaliser 2T de boues sèches m3 chaque mois. En 2018, la cadence d'extraction est adéquate.

- Comparaison de la quantité de boues produites et évacuées en 2018 :

Production théorique (t MS)	Boues produites – avant déshydratation (t MS)	Boues évacuées (t MS)
24 T	29 T	0

**Observations :** le calcul de la production théorique de boues est déterminé d'après la quantité de DBO5 reçue lors des bilans 24h (81.5 kg en moyenne) et un ratio de production théorique défini par l'IRSTEA (48 g/j/EH).

En 2018, la production annuelle de boues produites sur la station d'épuration est cohérente vis-à-vis de la valeur théorique attendue.

Le débitmètre boues a été changé et validé lors de l'audit 2018. Néanmoins la production réelle de boues semble surestimée.

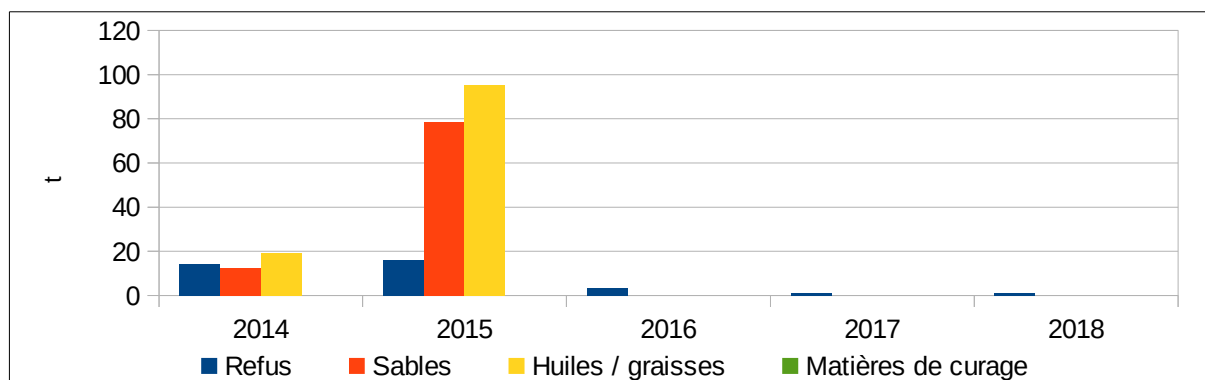
## 9. Boues évacuées (quantité de boues sèches évacuées)

Destination finale des évacuations annuelles	Matière sèche (t)
Dépôt sur site	29
Station d'assainissement	
Usine d'incinération	
Décharge	
Épandage agricole <b>avec</b> convention	
Valorisation industrielle	
Centre de compostage « produit »	
Épandage forestier, espaces verts, terrains sportifs <b>avec</b> convention	
Épandage agricole <b>sans</b> convention	

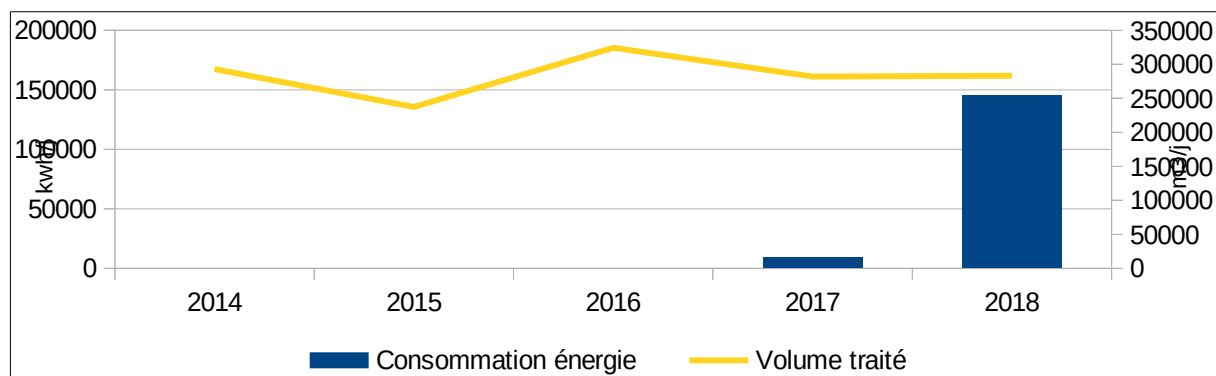
**Observations :** en 2018, il n'y a pas eu d'évacuation des boues d'épuration. Elles sont stockées sur site, dans les filtres plantés de roseaux.

## 10. Sous-produits de l'épuration évacuée en 2018 (VLC)

Sous-produits	Quantité (t)	Destinations
Refus de dégrillage	1,36	Transit
Sables	0	
Huiles / graisses	0	



## 11. Consommation électrique de la station d'épuration depuis 2014



	Ratio en fonction du volume traité En kWh / m <sup>3</sup>	Ratio en fonction de la quantité de pollution traitée En kWh / kg DBO5
Année 2018	0.57 KWh/m3	4.9
Ratio (FNDAE)	0.75 kWh / m <sup>3</sup> traité	2.5 kWh / kg DBO5 éliminé

**Observations** : la consommation électrique est forte au regard des ratios théoriques fréquents (cf. tableau ci-dessus).

## 12. Visites et tests réalisés par le SATESE au cours de l'année 2018

### PRESTATIONS RÉALISÉES

Autosurveillance réglementaire :

Bilan 24 heures :

Visite avec analyses :

Visite de réception de l'autosurveillance :

Visite courante de l'autosurveillance : 1

Visite d'assistance : 4

Nombre de réunions : 2

### RÉSULTATS DU(DES) BILAN(S) 24 HEURES

Se référer au paragraphe « Charge Polluante mesurée sur la station d'épuration ».

## RÉSULTATS DES TESTS PONCTUELS LORS DES VISITES D'ASSISTANCE

Mois	N-NH4+ (mg/l)				N-NO3- (mg/l)				P-PO43- (mg/l)			
	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb	moy	min	max	nb
Janvier												
Février												
Mars	0	0	0	1	0	0	0	1				
Avril												
Mai												
Juin	8	8	8	1	0	0	0	1				
Juillet	0	0	0	1	0	0	0	1				
Août												
Septembre												
Octobre												
Novembre	0	0	0	1	0	0	0	1				
Décembre												

**Observations :** lors des visites du SATESE, les résultats des tests ponctuels reflètent la gestion adéquate et régulière de l'exploitant.

### OBSERVATIONS RELEVÉES LORS DE L'AUDIT D'AUTOSURVEILLANCE

Date de l'audit : 13/07/2018.

L'ensemble du dispositif fonctionne correctement et est valide pour l'année 2018.

Sur le débitmètre du by-pass, l'estimation des débits du by-pass est cohérente pour les volumes importants mais à fiabiliser pour les faibles débits. Le dispositif est valide pour 2018. Il devra être fiabilisé pour les faibles volumes pour l'an prochain.

Le manuel d'autosurveillance nécessite une mise à jour : intégration de la température du rejet, du pH, du diagnostic tous les 10 ans, et de l'analyse de défaillance.

Concernant le débitmètre boues, la mesure de débit est satisfaisante, dispositif valide pour 2018.

### RÉUNION(S)

Date : 25/01/2018 et 04/12/2018

Schéma directeur d'assainissement et priorisation

Observations particulières :

Pour rappel, une réunion a eu lieu le 4 décembre 2018 en présence du SIVM, de la SAUR, du maître d'œuvre Gaxieu et du SATESE pour discuter des conclusions du Schéma directeur d'assainissement réalisé en 2018.

Les points suivants ont été abordés :

#### Point 1 :

- 3) les travaux Allée du Parc et Bd des Pyrénées financés seulement par le Département se feront en 2019 (anticipation qui sera demandée en janvier) **car il y a un gros problème hydraulique sur la step,**
- 4) le SIVM signale que le transfert de compétence eau assainissement vers la Communauté de Communes serait réalisé en en 2021.

#### Point 2 :

Lors du SDA de 2017, 3 scénarios étaient envisagés : 2 concernés la réhabilitation/extension de la station existante et 1 scénario envisageait une reconstruction de la station.

A l'heure actuelle, il y a beaucoup d'incertitudes concernant :

- la part des eaux claires qui pourra être résorbée lors des travaux sur le réseau car des établissements « industriels » (thermes, collège hôtelier, piscine municipale) renvoient des eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement et il n'y a pas à ce jour de **conventions de déversements**,
- le scénario à prendre en compte pour l'assainissement des effluents des communes raccordées,
- les financements de l'Agence et du Département dans les prochaines années.

**Il est impératif pour faire le bon choix de lancer une étude de faisabilité pour affiner les scénarios et lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour réaliser dans la foulée l'avant-projet.**

Point 3 :

- les Thermes ont été équipés d'un débitmètre pour quantifier leurs déversements. Une réunion doit être organisée avec eux afin de savoir s'ils comptent déverser leurs eaux (300 m<sup>3</sup>/j à minima) dans le réseau ou avoir un autre exutoire. Il faut se rapprocher des 2 autres établissements pour faire de même (collège hôtelier, piscine municipale).

Point 4 :

- sur la station d'épuration, les problèmes de filasses sont récurrents depuis des années,
- il est évident que le dégrilleur en place (dégrilleur courbe) est inadapté et que le dégraisseur-dessableur est en panne depuis plusieurs mois,
- pour soulager l'ouvrage en attente de sa reconstruction, il faudrait penser à retirer cette filasse par une vidange, le problème perdurant depuis plusieurs années,
- l'intervention de plongeurs spécialisés est possible.

**Une réunion est à prévoir début mai 2019 pour refaire le point sur tous les éléments nouveaux en possession du SIVM.**